



Monestier de Clermont, le 6 février 2025

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Trièves participe à une stratégie pour la préservation et la valorisation du foncier agricole, naturel et forestier dans le Sud Isère, en partenariat avec le Département de l'Isère, la Communautés de communes de la Matheysine, la Chambre d'agriculture et l'association agricole locale SITADEL.

Sachant que l'un des enjeux majeurs qui a été repéré sur le territoire concerne l'enrichissement des espaces agricoles, **la Communauté de communes du Trièves lance, comme depuis 2019, un appel à projets pour accompagner financièrement les projets de reconquête agricole.**

Deux cadres d'intervention sont possibles pour financer les travaux :

- Le cadre régional permettant de solliciter un cofinancement européen FEADER (mesure 104 du FEADER), pour les travaux réalisés via des entreprises de prestation.
- Le cadre départemental voté par l'Assemblée départementale du 30/11/2023 à destination des agriculteurs seulement pour les travaux réalisés par les agriculteurs eux-mêmes.

Le document ci-joint détaille les bénéficiaires et travaux éligibles ainsi que les taux de subvention possibles dans ces deux cadres.

**Le cahier des charges et les dossiers de demande de subvention sont à demander à la Communauté de communes du Trièves qui assurera deux permanences pour vous accompagner dans vos projets (prendre rendez-vous en amont) :**

- **Le jeudi 13 mars 2025**
- **Le mardi 8 avril 2025**

Ces dossiers, avec leurs pièces justificatives, seront à **remettre au plus tard le vendredi 25 avril 2025.**

Attention, cet accompagnement ne dispense pas du respect des textes règlementaires, en particulier ceux concernant le défrichement. Je vous rappelle que tout projet de transformation d'une parcelle boisée en parcelle à usage agricole est soumis à autorisation de défrichement si elle est boisée depuis plus de 30 ans et comprise dans un massif de plus de 4 hectares en forêt privée.

**Le service Agriculture de la Communauté de communes du Trièves reste à votre disposition pour tout complément d'information :**

**Laurie Scrimgeour, l.scrimgeour@cdctrieves, 0757089549 (lundi, mardi ; jeudi matin).**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Vice-président Agriculture, alimentation et forêts



Eric Vallier